REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : Tout adhérent doit fournir à son inscription :

- 1 certificat médical précisant l'aptitude à la pratique des arts martiaux.
- 1 photo d'identité
- 1 autorisation parentale signée pour les mineurs.
- Le règlement de la cotisation.
- Assurance responsabilité civile

Art 2 : Les adhérents et les accompagnants sont tenus de respecter la tranquillité de chacun ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.

Art 3: En dehors des heures de cours les adhérents et les parents du fait de leur enfant mineur sont responsables des dégradations matérielles et des accidents corporels qu'ils ont causés. Toute dégradation sera due.

Art 4 : L'Association décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux.

Art 5 : L'Energie du Dragon n'est pas affiliée à une fédération pour l'enseignement du Kung Fu.

Art 6 : La non fréquentation des cours pour quelques raisons que se soit, ne pourra entraîner aucun remboursement.

Art 7 : Afin de préserver de bonnes relations avec les responsables de l'Association, nous vous demandons de respecter les dates de renouvellement de cotisations chaque année.

Art 8 : Le professeur a toute autorité pour exclure du cours toute personne qui empêcherait son bon déroulement.

Art 9 : L'apprentissage et l'enseignement du Kung Fu Saolim et du Qi gong est ouvert à tous sans distinction de race, de couleur ou de religion.

Art 10 : Il est demandé aux élèves de ne pas arriver en retard au cours afin de ne pas gêner le bon déroulement de celui-ci.

Art 11 : Toute personne mineure inscrite est placée sous la responsabilité de l'Association dès qu'il entre en cours. En cas de défaillance du professeur, l'Association veillera dans la mesure du possible à son remplacement.

Art 12 : Les cours dits « essais » sont placés sous l'entière responsabilité des personnes qui y prennent part. L'Association décline toute responsabilité quant aux accidents survenus avant l'inscription de ses adhérents.

Les statuts de l'Association sont à disposition sur le site www.kunqfu33.com



Nom:

J'autorise l'association à utiliser

mes cotisations pour le plan de

formation du professeur.

Oui

Non

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX LONG ZHI YUN



LE SOUFFLE DU DRAGON

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

Prénom :		
Date de naissance ://		
Adresse :		
Code postal : Ville :		
Tél Fixe : Tél Portable		
E-Mail :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
Tél:		
TARIFS:		
Qi Gong (seul)	:	180 €
Kung Fu:		
dont Qi Gong	:	250 €
PIECES A FOURNIR		
1 photo d'identité		
Certificat médical d'aptitude à la pration	que des arts martiaux	
☐ Charte du pratiquant signée (verso de	cette feuille)	
Autorisation parentale signée pour les	mineurs	
☐ Inscription à l'association : Chèque à l'ord	lre de «Energie du Dragon »	
Certificat médical d'aptitude à la pration Charte du pratiquant signée (verso de Autorisation parentale signée pour les	cette feuille) mineurs	

J'autorise l'association à utiliser

mon mail dans une mailing liste

réservée à la communication

interne de l'association

Oui

Non

Signature de l'adhérent ou de

son représentant légal,

« Lu et Approuvé »

précédée de la mention



CHARTE DU PRATIQUANT

Les élèves qui entrent au sein de l'Association «Energie du Dragon », le font pour étudier l'art traditionnel du Kungfu Saolim-Hood Khar Paï ou/et le Qi Gong Taoîste.

Toute personne qui désire rentrer dans une école d'arts martiaux traditionnels, s'engage à respecter les WUDE, ou Vertus Martiales. Ce système, établi depuis des siècles par les Maîtres, est indissociable de l'Etude des arts martiaux Chinois.

Le succès d'un pratiquant n'est pas déterminé par son apparence extérieure, ou par s	a
force, mais par sa façon de penser et sa moralité.	

Par cette Charte, je m'engage à respecter les règles de l'Association et agir en accord avec les Wude traditionnelles :

Les Wude des actes :	Les Wude de l'esprit :

• HUMILITÉ,

RESPECT,

DROITURE

CONFIANCE

O LOYAUTÉ

VOLONTÉ

ENDURANCE

PERSÉVÉRANCE

PATIENCE

COURAGE

Signature:

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

(à remplir par le représentant légal)

Je soussigné(e) M	mère, père, tuteur* de l'enfant
	, autorise celui-ci à pratiquer le kungfu saolim-Hoodkar Paï
au sein de l'association Souffle	e du Dragon pour la saison 2024/2025.
	(*barrer les mentions inutiles)
Personnes à prévenir en cas o	l'urgence :
O PÈRE	
Nom et Prénom :	
Tél. travail/portable:	tél.domicile :
O MÈRE	
Nom de la mère :	
Tél. travail/portable :	tél.domicile :
O AUTRE personne susc	ceptible de vous prévenir rapidement :
Nom et Prénom :	
Tél. travail/portable:	tél.domicile :
·	nôpital qu'accompagné de sa famille. Ilières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des
	raitant : Tél. :
	Nom et Signature du représentant légal :